Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 42 (1954)

Heft: 814

Artikel: Les Bâloises sur le chemin de la collaboration politique : (suite de la

page 1)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-268172

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VAUD

La réforme scolaire

à l'Association suffragiste

à l'Association suffragiste

Le 21 janvier, un nombreux au litoire composé de pédagogues des deux eexes, de mères de famille, a pris le plus vif intérêt à la vivante conférence que M. Marcel Monnier, chef du servi.e de l'enseignement secondaire, a donnée sous les auspices du Suffrage féminin lausannois, sous la présidence de Mle A. Quinche, avocate. On ne peut que se réjouir de l'intérêt souvent pass'onné que ce problème soulève dans le public, dans la presse, dans les familes.

Notre place étant limitée, sur cet'e page des sections suffragi tes, nous ferons paraître l'analyse de ce'te conférence dans une prochaine rubri que éducative.

Cet exposé très clair a été suivi d'une discussion animée qui a porté principalement

cussion animée qui a porté principalement sur le retard apporté à l'étude du latin, dont les déc inaisons paraissent avoir laissé de bien mauvais souvenirs, sur le raccordement, sur

mauvais souvenirs, sur le raccordement, sur les classes trop chargées, sur les différences d'âge entre écoliers d'une même classe, etc. Ce grave problème, qui ne saurait être résolu en quelques mois et qui donnera lieu à des échanges de vues, en attendant qu'en discute le Grand Conseil — entre hommes — occupera encore longtemps l'opinion publique vaudoise. S.B.

GENÈVE

La manifestation du Monument National La manifestation du monament l'vationa avait provoqué des remous dans la presse genevoise, aussi le comité de l'Association genevoise pour le suffrage féminin a répondu par une lettre qui a paru et dont nous don-nons ici le texte.

« L'Association genevoise pour le suf-jours féminin, responsable de la récente ma-ni estation organisée au Monume it National, jours reminin, responsance de la recente mani estation organisée au Monume et National,
tient tout d'abord à préciser qu'el e s'est toujours placée au-dessus de tous les questions
religieuses et des partis politiques. Son but
est d'obtenir le suffrage pour toutes les femmes. Par conséquent, el e est ouverte à toute
personne, homme ou fe nme, qui esti ne juste
la cause qu'elle défend. Nous affirmons donc
en réponse à la question qui nous est posée
que notre comité n'a éliminé aucu es fe nme
pour des raisons politiques ou autres. Rappelons d'aileurs que devant le Grand Conseil, un projet unique avait été discuté. Les
quatre auteurs étaient de parti différent, dont
l'un national démocrate.

Le Comité d'action pour la votation de
juin dernier, issu de notre as ociation, comme celui de la consultation des femmes, a
suivi le même principe. Quant aux orateurs

suivi le même principe. Quant aux orateurs de la campagne électorale, ils ont été sollide la campagne e ectorale, us ont été solli-cités toujours selon la même règle et nous n'avons jamais préféré ou exclu ceux de quelque parti que ce soit. C'est pourquoi, au Monument National, nous avons une fois encore rizou. eusement observé le mê me prin-cipe en faisant parler deux personnes de ten-dances différentes reste présidantes. cipe en faisant parler deux personnes de tendances différentes, notre présidente suisse, Mme Eric Choisy, et un autre champion genevois de notre cause, M. Edmond Privat, connu par ses ouvrages sur l'histoire culturelle de Genève et des pays anglo-saxons ainsi que par ses chroniques de politique étrangère. Ni l'un, ni l'autre ne prend part aux luttes de parti.

3 On comprendra facilement que dans l'intérêt même de notre cause sou nise au verdict de tous les électeurs, notre propagande

sa maison un séjour aimable, où mari, enfants, amis oublient auprès d'elle les soucis et les fatigues du dehors. Où prenait-e-le le temps de faire si bien tout ce qu'elle faisait? Il y avait en e-le un ordre spirituel qui faisait que toujours, à Aigle comme à Lausanne, se famil. Atteit dans le comme à Lausanne,

sait que loujours, a Angte comme a Lausanne, sa famille était dans l'ordre de Dieu.

La maladie, depuis que la famille était à Lausanne, la minait au plus profond d'ellemème, sans toutefois l'abattre ; e.le travaille encore dans sa dernière paroisse, celle de Saint-François, comme dame visiteuse, allant la Bible à la miritéra fort.

Nos suffragistes à l'œuvre

A l'occasion de la réunion annuelle du Comité central Séance d'information à Fribourg

La réunion annuelle du Comité central de l'Association suisse pour le suffrage fé-minin s'est tenue à Fribourg le 22 jan-vier. A cette occasion, la section fribour-geoise avait organisé, le vendredi soir, une soirée d'information sur le suffrage fé-

soiree d'information sur le surriage leminin.

Après une conférence de presse, qui avait réuni plusieurs journalistes de la ville, et Penvoi de nombreuses invitations personnelles aux notables, Mme Joye, la présidente, eut le plaisir d'accueillir un public de plus de 200 personnes.

Lorsque Mme Joye eut défini, en quelques mots, l'esprit qui règne dans le canton de Fribourg, Mme Choisy, présidente de l'Association suisse, par'a du travail qui s'accomplit sur le terrain fédéral et Mme Vischer-Alisth décrivit, avec entrain et humour, les préparatifs du centon de Bâle pour la prochaîne consultation féminine.

Ensuite on entendit un exposé de Mme Rovelli (Tessin) sur «La femme catholique et le droit de vote». L'oratrice s'efforça de répondre à trois questions:

1) notre religion nous défend-elle de de-

1) notre religion nous défend-elle de demander le droit de vote?

2) dans les règles qui ordonnent la vie religieuse, s'en trouverait-il une qui in-

terdise toute activité ayant pour but d'introduire la femme dans la vie politique de son pays?

de son pays?

3) les femmes catholiques ont-elles le devoir de remplir leur tâche de citoyennes?

La religion qui recommande de prier et de travailler au bien de la patrie ne peut interdire de demander le droit de vote, puisque, par lui, le citoyen collabore au bien de l'Etat. On trouverait en vain dans les Franciles ou dans les régles traditionbien de l'Etat. On trouverait en vain dans les Evangiles ou dans les règles tradition-nelles un mot qui autorise à penser que le droit de vote touche à la foi ou à la vérité révélée. C'est une question tem-porelle et non ecclésiastique. Enfin, par une série de citations appropriées et au-torisées, l'oratrice montra que la femme a le devoir de remplir sa tâche de ci-l tovenne.

toyenne.
Puis Mlle A. Quinche parla d'une façon

Puis Mlle A. Quinche parla d'une façon large et étendue des raisons que nous avons de réclamer les droits po itiques. Elle fut très applaudie et parut avoir éveillé un vif intérêt chez ses auditeurs.

'Au cours de la discussion qui suivit, on entendit Mme Menoud, présidente de le l'Association des femmes catholiques du centon, qui déclara que son groupe avait fait sienne aussi l'idée du suffrage féminin.

page 1) femmes participèrent pour la première fois aux élections ecclésiastiques. 9 femmes furent élues au Synode, 17 dans les commissions de l'Eglise. Aujourd'hui, elles ne sont plus guère que 6 au Synode, ce qui prouve que, une fois en possession de leurs droits, les femmes n'envahissent pas tous les corps constitués, comme les adversaires du suffrage le prétendent.

En 1917, les femmes obtinrent le droit d'élire et d'être élues dans les tribunaux professionnels (nos tribunaux de prud'hommes). Depuis 1952, elles peuvent être nommées aussi présidentes de tribunaux, juges et juges suppléants dans les autres cours.

On a nommé récemment une femme au tribunal pénal et deux autres juges suppléants au tribunal civil.

suggestive et exacte de l'existence de la pay-sanne, la conférencière nous entretint encore du jeune groupe qu'el.e préside. Une discussion animée suivit au cours de laquelle d'innombrables questions furent po-

BERNE

Groupe romand de Berne

Le 15 janvier, notre groupe a eu le plaisir d'accueil.ir Mme A. Carnal, présidente du groupe « de la femme de la campagne » du district de Moutier.

Avec une modestie charmante et une grande gentil.esse, Mme Carnal nous a parlé de sa vie laborieuse, de ses multiples occupations, de ses joies et de ses soucis.

Des chiffres, des prix nous montrèrent que tout n'est pas facile pour nos sœurs de la campagne qui ne dispocent pas d'un budget fixe. Après avoir brossé une image très suggestive et exacte de l'existence de la paysanne, la conférencière nous entretint encore

Groupe romand de Berne

sées.

Un tel échange de vues entre paysanne et citadines permet, sans nul doute. d'atteindre de part et d'autre une plus juste compréhension des problèmes qui parfois nous séparent. Une collaboration plus étroite ne peut être qu'efficace. C'est en apprenant à nous connaître que nous obtiendrons ensemble de bons résultats et ceci sur tous les plans. Voilà ce que charue participante pensait en sortant de cette soirée placée sous le titre de « dialogue citadin-paysan ».

Section bernoise

La section bernoise a tenu son assemblée générale, le jeudi 4 févrie: au Daheim outre le partie administrative avec renouve.lement des membres du co ité. le sujet confié à M. J. Pinschewere (Berne) concernait le film cinématographique.

Un Anglais pouvait vendre son épouse

Une pareille cou'ume para't extraordinaire, et dater d'un autre âge; mais des cus assez nombreux sont authentillés par des témoignages que l'on ne peut nier, les comptes rendus judiciaires. En 1908, un tribunal eut à juger le cas d'une femme que son mari avait achetée en 1880 pour 125 francs-or, et qui lui avait donné douze enfants. D'autres cas ont été signalés à Londres en 1919, 1920, 1924, 1926, 1928, et dans plusieurs de ces cas, la femme était consentante. Une fois, la femme trouva preneur à 250 francs-or; mais dans un autre, l'acheteur l'obtint pour 25 francs seulement.

Si un tel usage s'est établi, et si bien établi que bien de ceux qui s'étaient livrés à ce singulier trafic étaient convaincus de la légalité de leur acte, c'est que, dans les classes populaires, un divorce ou une séparation n'étaient pas admissibles; parce que bien trop coûteux, et parce que les complications de la loi apparaissaient incompréhensibles. Au contraire, une vente était une opération norm de, un échange où chacun trouvait son bénéfice. De la vient que dans bien des cas, la femme qui faisait l'objet du marché, loin de se sentir humiliée d'être traitée comme une vache à la foire, était p'einement consentante; certaines même avaient demandé à conserver le reçu d'une pareille opération, car il leur Si un tel usage s'est établi, et si bien établi le reçu d'une pareille opération, car il leur tenait lieu, selon elles, d'acte de mariage.

(Tribune de Genève) Francois Forca

Les Bâloises sur le chemin de la collaboration politique

Femmes juges

Activités diverses

(suite de la page 1)

L'Association pour le suffrage fémin'n

L'Association pour le suffrage fémin'n C'est à fin janvier 1916 que Mlie Emilie Gourd était venue donner, invitée par l'association des institutrices, une conférence sur «La femme et la guerre». Ce sujet l'amena en plein œur du problème féminitée. La discussion qui suivit montra à quel point l'intérêt des auditeurs était éveillé ; l'association pour le suffrage féminin fut fondée en février 1916

Tabitha Schaffner, assitunte à l'inspectorat de l'artisenat, spécialiste du travail à domicile, en fut l'une des fondatrices.

Cette association a dû organiser trois fois des campagnes électorales lorsque la ques-tion du droit de vote des femmes fut posée aux électeurs:

	Oui	Non	% Oui
8. II. 1920	6711	12455	35 %
14. V. 1927	6152	14917	$29^{-0}/_{0}$
16. VI. 1946	11709	19898	37 %

Suffrage ecclésiestique

La séparation de l'Eglise et de l'Etat s'étant opérée en 1910, il fut possible de demander les droits féminins sur le plan ecclésiastique seulement. Ils furent obte-nus, le 14 novembre 1920, par 6191 oui contre 1255 non. C'est en 1924 que les

doit se faire dans tous les m'l'eux. Nous de-vons une fois de plus conclu e des accusa-tions qui nous sont adre sées, que lorsqu'on veut nover son chien, on l'accuse d'avoir la rage, à cette différence près qu'aujourd'hui, on l'accuse d'être teinté de « rose » ou de

» Dernièrement, le président Eisenhower s'est plaint des procédés dits « maccartiens » qui consistent à jeter le soupçon sur tous les

Activités diverses

On trouvera encore dans cette intéressante publication des détails sur les femmes dans les commissions, les personnalités masculines qui ont soutenu l'idée et les réalisations des sociétés féminines en faveur de la collectivité et de la famille. Des statistiques administratives, économiques et sociales complètent cette documentation des plus uti'es. mouvements ou Eglises qu'on n'aime pas. C'est une méthode qu'il juze dangereuse pour la démocratie. Nous sommes du même avis ».

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mmc Vve L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 % escompte en tickets jaunes
de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Retour à Cirque

Le « Retour à Cirgue » est un récit peu banal qui se passe dans un coin perdu des Pyrénées. Les demoisel e ¿ Céréguès, trois vieil-Pyrénées. Les demoisel es Céréguès, trois vieilles files très disemblables, reçoivent pour quel ques mois, en leur « bastide » les Arques, une jeune nièce. Diane, venue d'Angleterre, insignifiante, superficielle et « blonde à se faire retourner les gens ». Après avoir cherché en vain à se distraire dans ce milieu morne. Diane, par ennui, s'offre sans amour et sans vergogne à un certain Fourcat, homme craint des villageois, dont on ne sait s'il est « vétérinaire, médecin, thaumaturge ou rien de tout cela ». Ele en a un fils: Titus et peu après cette naïssance, qui n'a fait aucun scandale chez les tantes, elle retourne dans sa famille et l'on entend plus parler d'elle.

Titus vivra auprès des trois demoisel'es,

parler d'elle.

Titus vivra auprès des trois demoisel'es, puis s'en ira étudier à Montpellier. A son retour à Cirgue il apprendra par un c.marade le nom de son père et presqu'en mê ne temps il découvrira la pholographie de ce dernier dans le tiroir secret d'un secrétaire de la chambre occupée jadis par sa mère. Lorsqu'après un temps de réflexion, il cherchera à rejoindre Fourcat, il le trouvera étendu mort

près de sa maison incendiée. Titus quitlera pres ue sa maison incendiée. Titus quittera le pays « libre, entièrement dépouillé — dé-pouillé aussi de ce mort dont il ne saurait jamais que très imparfaitement ce qu'il avait été».

été ».

Ce récit — le début et quelques longueurs exceptés — s'agence bien. Les personnages jouent leur rôle comme il se doit et selon la volonté de l'anteur qui s'est inspiré du principe régnant à Acques : «il ne faut pas donner une importance exagérée aux événements ». Cette règle, fidèlement suivie, entève l'élément émotionnel à ce livre dénué d'intrigue et de passion, mais non pas d'analyse et d'heureuses trouvailes psychologiques.

Camil'e Bourniquel — Retour à Cirque La Baconnière Neuchâ'el.

LE ROSEY

ROLLE

Institut international de jeunes gens

EXTRAIT VITAMINEUX BEVITA

Pour assaisonner et tartiner

Le meilleur au goût.

TOUX et MAUX DE GORGE

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff) En vente à la PHARMACIE FINCK & Cio

26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.1

Pour être bien servie,

la ménagère avisée fait ses achats à la

COOPE

Escompte 5% Ristourne aux membres

Nous luttons contre la vie chère'

Saint-François, comme dame visiteuse, allant le Bible à la main, réconforter, encourager de plus malades qu'elle. Sa bible, un autre témoignage de sa foi! Combien de bibles sont aussi usées, aussi lues et annotées que la siene? Elle a puisé jour après jour, à travers les luttes, la peine, à la source de la lumière, de la force, du courage, et c'est cela qui l'a soutenue dans sa mahadie. Gertru e Kernen savait où elle alla it dans la vie, e le savait où elle allait dans la mort. Le 21 septembre 1953 elle nous quitta. Par Jésus-Christ, Dieu a répandu en el e Sa lumière.

Que Dieu fasse briller Sa lumière dans nos cœurs! Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés